

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur le Conseiller municipal,

Cher Michel, je n'ai pas validé les arguments des écologistes. Rien ne sert de tout ramener à vous, comme d'habitude, mais j'ai fait un état des lieux des données objectives que nous avons sur le compteur Linky. Cet état des lieux, je n'y reviendrai pas ce soir, est clairement en défaveur de ces compteurs.

La Ville, vous le savez, n'a pas les moyens juridiques de s'y opposer. Les délibérations ou arrêtés qui ont été pris à l'encontre du déploiement de ces compteurs ont tous été annulés.

[intervention hors micro]

M. LE MAIRE : Attendez, je ne vous interromps pas. Notre rôle sera donc de soutenir les Joinvillais qui souhaiteront s'y opposer dans leur démarche. Pour ce faire, nous travaillons à éditer un document clair faisant des droits dont disposent les Joinvillais à cet égard, à l'égard d'ENEDIS, et des moyens juridiquement établis de s'y opposer.

Je rappelle d'ailleurs que nous avons eu une démarche similaire à l'égard des propriétaires de parcelle impactés par le passage de la ligne 15 sud.